

LES PERSPECTIVES DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE ORDINAIRE EN MILIEU RURAL EN FRANCE

Jean-Pierre HOUSSEL

Summary

As in every country of peasant civilization, the ordinary patrimony, that is the one which is not classified in the monuments and historic sites and which little tourist appeal, abounds in France. Forsaken for a while, now it is given growing attention from the authorities as well as the public opinion. Consequently, several measurements of rehabilitation are taken, particularly in the countryside.

MOTS-CLÉS France, milieu rural, patrimoine, traditions populaires
KEYWORDS : France, rural environment, patrimony, local heritage

1. INTRODUCTION

Comme dans tout pays de civilisation paysanne, le patrimoine ordinaire, c'est-à-dire celui qui n'est pas classé dans les monuments et sites historiques et qui ne fait pas l'objet d'une intense fréquentation touristique, abonde en France. Après avoir été délaissé, il fait depuis la fin des années soixante l'objet de l'attention toujours croissante des pouvoirs publics et de l'opinion et, en conséquence, bénéficie de mesures de réhabilitation et de mise en valeur, particulièrement en milieu rural.

Rappelons que depuis la forte poussée de l'urbanisation après la Seconde Guerre mondiale, l'opposition métropole-milieu rural s'est substituée à l'opposition ville-campagne. Le milieu rural est dans l'acception actuelle composé de la hiérarchie des villes petites et moyennes qui vivent en symbiose avec les villages. Il est réparti en pays, c'est-à-dire en territoires à l'intérieur desquels la population se sent liée par des solidarités. Peuplés de 50.000 habitants environ, plus ou moins suivant l'importance **de la ville-centre et le compartimentage du relief, ces territoires** recomposent les pays de l'Ancien Régime, avec une vigueur renouvelée depuis que la rupture de 1974 a remis en cause l'existence de régions industrielles. C'est ce dont vient de prendre acte la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire, qui les constitue comme la base d'un nouveau découpage administratif.

2. L'ÉLARGISSEMENT DU PATRIMOINE

La notion de patrimoine s'élargit. Elle inclut tout ce qui est menacé par l'évolution de l'économie

et de la société. Au départ, elle concerne les bâtiments civils et religieux les plus remarquables - châteaux, églises, abbayes -, qui ont souffert ou qui ont été menacés à la suite de la Révolution. Les mesures de conservation ne commencent que sous la Monarchie de Juillet et ne s'attachent qu'aux beaux-arts.

A partir de la fin du XIX^e siècle, on commence à s'intéresser aux témoins de la vie paysanne, menacés par l'exode rural. On crée des musées régionaux d'arts et traditions populaires. A partir de la crise de 1974, qui aggrave les difficultés des vieux districts d'industrie spécialisée, textiles notamment, et de régions de grande industrie comme les pays noirs, les bassins sidérurgiques, les chantiers de construction navale..., on veut conserver des témoins des activités en voie de disparition. Cela se traduit par la mise en place des écomusées. Ils prennent en compte l'ensemble des aspects de la vie économique et de travail, commerciaux, mais aussi sociaux et culturels. Ils ne cherchent plus seulement à rassembler des objets dans les musées « morts », mais ils se ramifient en annexes où est pratiquée la conservation in situ et sont accompagnés de centres de recherche et de documentation. Le mouvement associatif largement populaire qui leur a donné naissance et qui trouve son apogée autour de 1980 tient à associer la population à leur mise en oeuvre, afin de renforcer le sentiment d'identité et de faire servir le passé à la construction de l'avenir.

Dans les années 80, c'est l'ensemble du patrimoine qui se trouve concerné, au fur et à mesure de la renaissance des pays. On prête attention à l'héritage des périodes où l'histoire locale s'est confondue

avec l'histoire nationale, au travers des monuments et maisons aristocratiques, des champs de bataille et des fortifications, des voies de communication, routes, canaux et chemin de fer, des marques de l'agriculture spécialisée et de l'archéologie industrielle. On prête attention aussi au paysage façonné par la société paysanne, de façon originale dans chaque pays, à travers la disposition de l'habitat et un type de maison, la flore et la faune sauvages, la forme des parcelles, la présence éventuelle de haies, d'arbres en plein champ ou de terrasses de culture, l'abondance des moulins et les témoins du travail industriel, le petit patrimoine enfin des lavoirs, abreuvoirs, croix de chemin... C'est l'état d'équilibre entre les conditions naturelles et les techniques dont on disposait à la suite de la révolution agricole du milieu du XIX^e siècle et qui n'avait guère évolué jusque vers 1955, que l'on cherche à préserver, voire à recréer aujourd'hui. Certes, il n'est pas question de tout garder et de fossiliser le passé, mais de conserver et de réutiliser tout ce qui peut l'être.

Le patrimoine est devenu universel, au moment où il est sérieusement menacé. Il est menacé par les mutations qui se précipitent, alors que la société paysanne était faite pour la stabilité : motorisation, utilisation des produits chimiques, transformation des marchés en agriculture; irruption des techniques de l'information et de la mondialisation de l'économie dans l'industrie; arrivée de nouveaux moyens de transport. Il est menacé parce que la population autochtone qui ne s'éloignait guère de son lieu de naissance n'a pas conscience de la valeur spécifique qui s'attache à son lieu de vie et considère ce qui l'entoure comme autant de signes d'archaïsme dont il faut se débarrasser pour accéder à la modernité. Le patrimoine commun est menacé aussi par l'uniformisation de l'habitat, des biens matériels et des genres de vie, à laquelle conduit la société de consommation. Il est menacé enfin par l'expansion des villes et l'emprise croissante des voies de communication.

3. LES ÉTAPES DE LA PRISE DE CONSCIENCE

La prise de conscience de l'intérêt à porter au patrimoine ordinaire s'est faite progressivement au fur et à mesure de l'élévation du niveau de vie et du niveau d'instruction et a été influencée par le mouvement des idées et la transformation des conditions économiques.

L'engouement pour les arts et traditions populaires, remis en honneur sous le régime de Vichy, peut être

mis en relation avec l'agrarianisme, ce mouvement de retour au passé dans la mesure où il veut revenir au primat donné à la terre.

Le mouvement de 1968 prône le retour à la nature, qui contient en germe la vague écologiste, et à la convivialité du village, en réaction contre la vie dépersonnalisante dans la grande ville. En même temps, on constate dans les pays la revendication du sentiment d'identité, qui se manifeste par l'intérêt porté à la langue vernaculaire, au folklore, à l'histoire et à la littérature locales. C'est l'époque des premiers écomusées, de la recherche des produits naturels, de la remise à l'honneur des fêtes et de la reconstitution des travaux des champs.

La crise qui commence avec la rupture de 1974 et qui a pour conséquence la baisse du taux de croissance et la poussée du chômage amène la substitution à l'aménagement du territoire, conçu comme le transfert en province des emplois créés à Paris, du développement local à partir des initiatives et des ressources à l'intérieur des espaces vécus. En même temps, la crise de surproduction et la diminution des actifs dans l'agriculture fait que cette dernière ne peut plus être la base du peuplement ni du développement en milieu rural et qu'elle doit être complétée par la diversification des activités dans l'industrie et les services. Prendre en compte la mutation ne peut se faire sans un changement des mentalités et sans la rupture avec des comportements traditionnels et cette remise en cause doit se faire par la reconnaissance des racines dans la nouvelle synthèse culturelle qui s'établit. D'autre part, les transformations économiques exigent une aide importante et coordonnée des pouvoirs publics, qui nécessite la conciliation de l'esprit de clocher avec la prise en compte des espaces dans lesquels s'inscrit désormais la vie quotidienne, à commencer par l'intercommunalité. On parle du retour du local.

Dans cette recomposition, le patrimoine en vient à prendre une valeur économique. C'est vrai dans l'agriculture, où la diversification de la production s'appuie sur les produits de qualité et du terroir, reconnus par des labels. C'est vrai dans l'industrie où on cherche à tirer parti des savoir-faire anciens. C'est vrai surtout dans le tourisme vert, dont la croissance a été forte ces dernières années, surtout sous les formes qui privilégient la rencontre des urbains et des ruraux, comme les tables et les chambres d'hôtes. Ce mouvement part des classes les plus aisées et les plus instruites, que l'uniformité et la saturation des grandes stations touristiques, surtout littorales, ne satisfont plus : « on ne veut

plus bronzer idiot », dit la formule devenue populaire

La population des villes qui redécouvre la campagne « ordinaire » veut retrouver les paysages de son enfance, ceux dont elle a gardé l'image. Le progrès technique en avait effacé bien des aspects, comme les haies et les arbres de plein vent qui gênent le passage du tracteur. Or la course à l'intensification n'est plus de mise aujourd'hui et la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne encourage par des primes individuelles l'extensification et la sauvegarde des écosystèmes. Dans les pays rhénans, où le tourisme vert a commencé dès l'entre-deux-guerres, on en vient maintenant à replanter des haies et à tailler les arbres isolés qui subsistent !

Comme les nouveaux venus ne veulent pas s'ennuyer pendant leurs vacances ou les loisirs du week-end, les zones d'accueil préparent la découverte du pays. On balise les sentiers de randonnée et on met en place des circuits par thème appelés « routes ». Il y a les routes des châteaux ou des églises anciennes; les routes par produit agricole, celles du vin et de tel fromage de l'alpage à la laiterie; celle des métiers anciens et de l'industrie actuelle, avec visite des sites délaissés et d'entreprises en fonctionnement; les routes des curiosités naturelles; celles des grottes et des volcans et les sorties botaniques ou ornithologiques. Le soir, des conférences, des concerts, des manifestations artistiques sont donnés dans les monuments réhabilités.

De telles initiatives n'existent pas encore partout. On les trouve davantage dans les régions qui s'adaptent aisément à la modernité que dans celles où les comportements individualistes et traditionnels demeurent. Et pour être efficaces, elles doivent être coordonnées et institutionnalisées. L'engagement des pouvoirs publics est nécessaire.

4. LES INSTRUMENTS DE LA MISE EN VALEUR

L'État intervient depuis longtemps en faveur de la protection des monuments historiques et, récemment, dans le cadre de l'aménagement du territoire et en collaboration avec les collectivités territoriales, surtout depuis les lois de décentralisation en 1981.

L'intervention de l'administration sur les monuments et objets classés ou inscrits, dont le nombre s'accroît fortement, s'élargit aux sites et

aux extensions de la notion de patrimoine, comme pour le patrimoine industriel. La loi Malraux en 1962 a défini les procédures pour la réhabilitation des quartiers anciens et pour l'aide aux propriétaires privés. Elle a aussi étendu l'action du service de l'Inventaire des Bâtiments et Richesses Artistiques de la France, limitée faute de moyens, en confiant la réalisation de ses tâches au niveau de la commune ou du canton à des bénévoles recrutés parmi les érudits locaux, encadrés par des conservateurs. Dans les départements où l'inventaire est appuyé par le Conseil général, sa mise en oeuvre s'accélère. Les élus et les personnes intéressées connaissent ainsi l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers dignes d'être conservés.

De nouvelles procédures touchent des espaces particuliers, comme le littoral doté d'un conservatoire et comme les parcs naturels, nationaux ou régionaux. Plus largement, les mesures en faveur du patrimoine peuvent prendre place dans les contrats de pays, qui ont connu un grand développement depuis 1974 et ont été prolongés sous d'autres appellations. Ils concernent un ou plusieurs cantons, sur la base de la collaboration entre les collectivités territoriales et l'administration.

Cependant, le fossé demeure entre l'action publique et les aspirations locales. Celles-ci s'expriment dans le mouvement écologiste, devenu un lobby puissant pour le patrimoine naturel et aussi à travers une multitude d'associations, au moins une par canton, voire même par commune. Elles sont efficaces quand elles rassemblent des autochtones et des gens de la ville qui y séjournent régulièrement et qui sont souvent riches de savoirs et d'expériences et quand elles agissent en coopération avec les instances locales : municipalités, conseillers généraux, sous-préfets. L'échelon supérieur - les ministères et leurs services extérieurs, les hommes politiques de stature régionale ou nationale - sont plus difficiles à convaincre. Les politiques, sensibles au problème de l'emploi craignent, souvent à tort, que les électeurs ne leur reprochent de s'occuper davantage du passé que de l'économie actuelle. L'administration continue de mener des actions sectorielles par ministère et impose des thèmes souvent dictés par les modes, plutôt que de mener une politique d'accompagnement des initiatives de terrain, qui souvent périssent faute de moyens. Or aujourd'hui le patriotisme local dans le cadre du pays est devenu le moteur de la mobilisation des énergies, à la place de la mobilisation des idéologies, qui déterminaient hier les clivages politiques, de celles de la religion, de la laïcité et des valeurs de la Révolution, de la lutte des

classes, qui ont perdu de leur force. Le sentiment identitaire est devenu le pilier de la promotion collective et du développement.

5. CONCLUSION

Face à l'urgence de la sauvegarde, une attitude à la fois patiente et résolue s'impose. Patiente, parce que les impératifs vitaux auront toujours la priorité et que les actions indispensables de sensibilisation de l'opinion sont lentes à produire leurs effets, comme dans toute démarche culturelle. Résolue, parce que l'intérêt qui lui est porté ne fera que s'accroître et que ce qui paraît secondaire aujourd'hui sera reconnu comme remarquable demain, dans dix ans,

dans un siècle... Or il est plus facile de préserver, même si on ne peut encore mettre en valeur maintenant, ce que l'on reproduirait à grands frais plus tard, sans avoir la certitude de parvenir à l'authenticité.

Jean-Pierre HOUSSEL
Université Lumière - Lyon 2
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et
Tourisme
Avenue Pierre-Mendès-France S, C.P. 11
69616 BRON Cedex, FRANCE